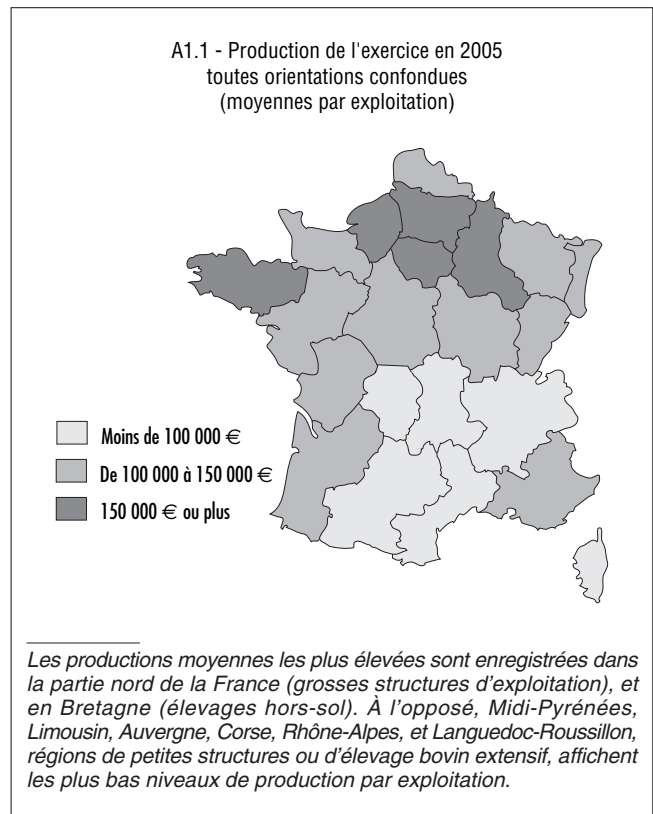


Niveau global de la production

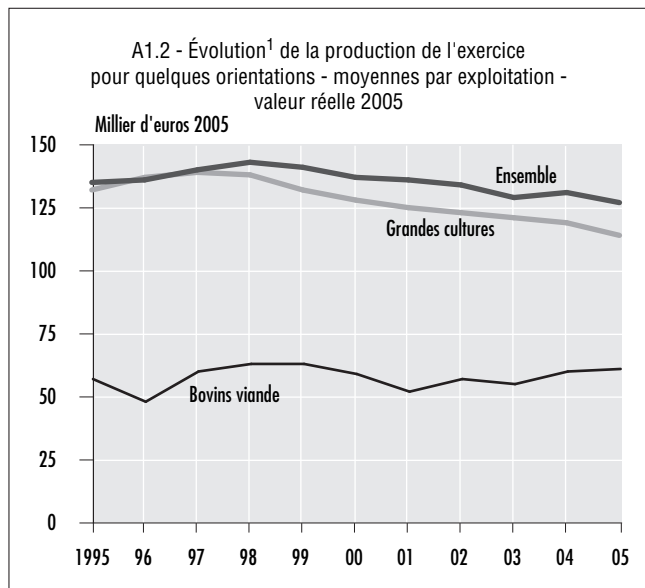
En 2005, la production moyenne de l'exercice atteint 126 800 euros par exploitation, diminuant de 3,2 % en valeur réelle¹ sur l'ensemble des orientations. Elle avait légèrement augmenté entre 2003 et 2004. Avec respectivement (+ 4 %) et (+ 2 %), le maraîchage, horticulture et l'élevage bovins viande, sont les seuls secteurs à voir leur production progresser en 2005. La production de l'exercice diminue en effet dans toutes les autres orientations. La baisse est particulièrement sensible pour les viticulteurs hors appellation (- 11 %), les arboriculteurs fruitiers (- 7 %) et les exploitations de grandes cultures (- 5 %). Malgré une baisse de 2 %, le secteur hors sol détient toujours en moyenne le niveau de production le plus élevé avec 239 400 euros par exploitation, suivi de près par les maraîchers, horticulteurs avec une production moyenne de 230 300 euros. À l'exception notable des exploitations de porcins, volailles, les orientations animales détiennent en général une production en valeur plus faible que les orientations végétales. Ainsi en 2005, la production de l'exercice des orientations de bovins viande et d'ovins, autres herbivores demeure, en moyenne, inférieure à 70 000 euros.

Le potentiel économique le plus élevé en Champagne-Ardenne



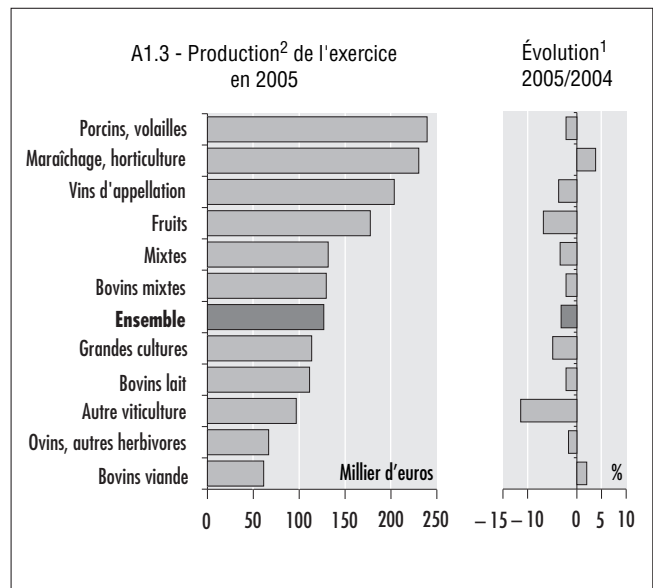
Source : RICA

Légère baisse de la production moyenne en 2005 (- 3,2 % en valeur réelle)



Source : RICA

Chute de la production en viticulture ordinaire



Source : RICA

1. Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice de prix du PIB (voir annexe 2).

2. Cf. fiche A3 pour les chiffres.

Utilisation du sol

En 2005, la SAU moyenne par exploitation continue de progresser (+ 1 %) et s'établit à 75,6 hectares en moyenne par exploitation. En 2004, la surface moyenne en jachère PAC avait sensiblement reculé (- 22 %). La réglementation sur le gel des terres¹ avait été modifiée, pour permettre aux exploitations de produire davantage après la sécheresse de 2003. En 2005, la surface en jachère PAC augmente de nouveau (+ 35 %) et s'établit à 4,4 ha. Au sein de la jachère PAC totale, la surface jachère nue augmente de 22 %, et atteint 3,2 ha. La jachère cultivée double pratiquement et représente désormais un quart de la surface en jachère totale, en raison de la forte demande de biocarburants (diester notamment). Ces augmentations se font au détriment des surfaces en maïs fourrager et de la jachère agromomique classique. Si, pris globalement, l'ensemble céréales et oléo-protéagineux progresse légèrement en 2005 (+ 1 %), contrairement aux années précédentes,

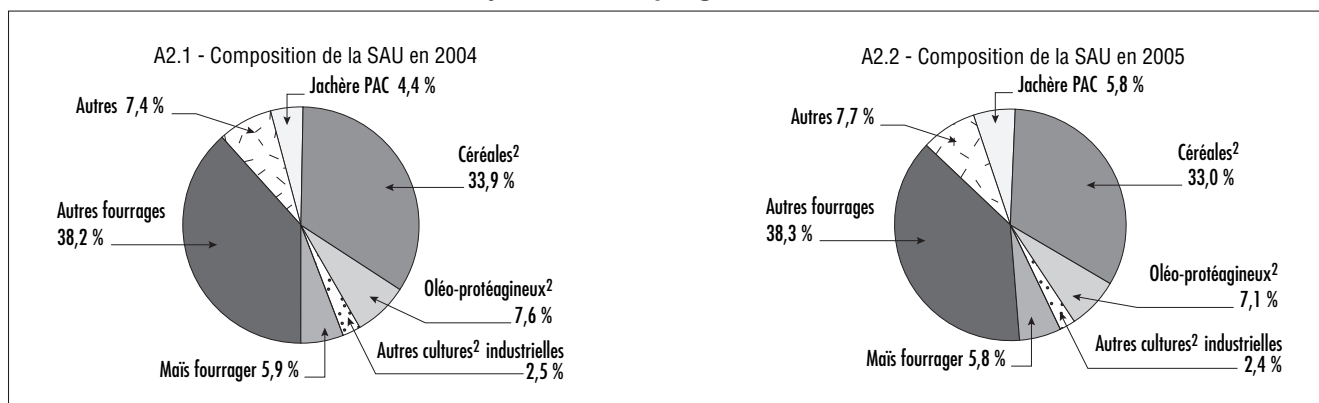
les surfaces en oléo-protéagineux fléchissent sensiblement cette année (- 4 %).

1. Cf. encadré et lexique « taux de gel ».

PAC, jachère, cultures énergétiques

La politique agricole commune (PAC) l'impose depuis 1992 : pour avoir droit aux paiements compensatoires, les agriculteurs doivent mettre en jachère une partie de leur surface en céréales, oléagineux, protéagineux et plantes textiles. La surface mise en jachère peut éventuellement supporter des cultures industrielles à fins non alimentaires, type colza pour diester. Seuls les petits producteurs (ceux qui déclarent une surface correspondant à une production théorique de moins de 92 tonnes) sont exonérés de cette obligation de gel. Le taux de gel conditionnant le droit aux primes avait été fixé, lors de la réforme de la PAC, à 15 % de la surface COP + gel. Il est passé à 10 % en 1996, puis à 5 % en 1997 et en 1998, avant de repasser à 10 % en 1999, 5 % en 2004 et 10 % en 2005. De fait, le taux de gel observé dans les exploitations du RICA reflète cette réglementation. Depuis 2004, une nouvelle aide de 45 €/ha peut être attribuée à des cultures destinées à la production de produits énergétiques (biocarburants) ou d'énergie thermique et électrique. Ces cultures sont essentiellement des COP aidées. Les cultures industrielles sur jachère ne peuvent bénéficier que de l'aide aux jachères.

La jachère PAC progresse en 2005



Source : RICA

A2.3 - Évolution des surfaces de COP et jachère, de 1998 à 2005

Valeurs moyennes par exploitation, en hectare

Catégorie de surface	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Évolution 05/04 % ⁴
SAU (surface agricole utilisée)	64,3	67,5	67,1	67,5	68,1	68,3	74,6	75,6	+ 1,0
Surface en céréales et oléo-protéagineux ³	28,4	28,7	28,4	28,1	28,6	28,4	31,6	31,4	+ 1,1
dont céréales	22,0	21,7	22,2	22,1	23,0	22,5	25,3	24,9	- 0,1
dont oléo-protéagineux	5,9	5,9	5,2	5,1	4,6	4,9	5,7	5,4	- 3,7
Surface en maïs fourrager	3,8	3,9	3,8	4,0	3,9	4,3	4,4	4,4	- 2,7
Jachère PAC totale	2,1	3,6	3,6	3,9	3,8	3,9	3,3	4,4	+ 35,3
dont - nue	1,6	2,5	2,6	3,0	2,8	2,9	2,7	3,2	+ 22,0
- cultivée	0,5	1,1	1,1	0,9	1,0	1,0	0,6	1,1	+ 96,5
dont - colza industriel sur jachère	0,4	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,5	0,9	+ 98,8
- autres cultures industrielles sur jachère	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	+ 87,1
Jachère agromomique classique	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	- 6,1
Jachère COP en cultures énergétiques	///	///	///	///	///	///	0,3	0,3	+ 10,5

2. Cultures industrielles sur jachères PAC exclues, maïs fourrager exclu.

3. Surfaces effectivement plantées en céréales (maïs fourrager exclu) ou en oléo-protéagineux, y compris les cultures industrielles non alimentaires sur jachères PAC.

4. Les pourcentages d'évolution 2005/2004 ont été calculés sur échantillon constant. Par contre, les valeurs présentées sur les années 1998 à 2005 sont celles des échantillons complets.

Source : RICA

Structure de la production

La production de l'exercice se compose pour l'essentiel de produits bruts végétaux, végétaux transformés (vins essentiellement), produits horticoles, animaux et produits animaux (lait, œufs...). En 2005, le produit brut relatif aux végétaux chute globalement de 9 %. Il diminue dans toutes les orientations végétales. Le produit brut des végétaux transformés s'effrite également, avec une baisse de 6 %. À l'inverse, celui des produits horticoles progresse légèrement (+ 2 %). Le produit brut des animaux est en hausse globale de 2,7 %. Il augmente dans toutes les orientations animales, notamment en bovins mixtes (+ 8 %). Globalement, la part

des productions végétales est légèrement supérieure à celle des productions animales. Après une difficile année 2004, la part des produits horticoles dans la production totale retrouve son niveau de 2003 en passant de 7 % à 9 %. Dans la répartition selon les produits bruts détaillés, l'augmentation de la part des productions sous verre se poursuit en 2005 (50 % du produit brut horticole), au détriment des productions de plein champ (de 37 % en 2003 à 30 % en 2005). Dans le secteur animal, la valeur de la viande continue de progresser. Le produit brut des bovins représente désormais 31 % du produit brut des animaux et produits animaux.

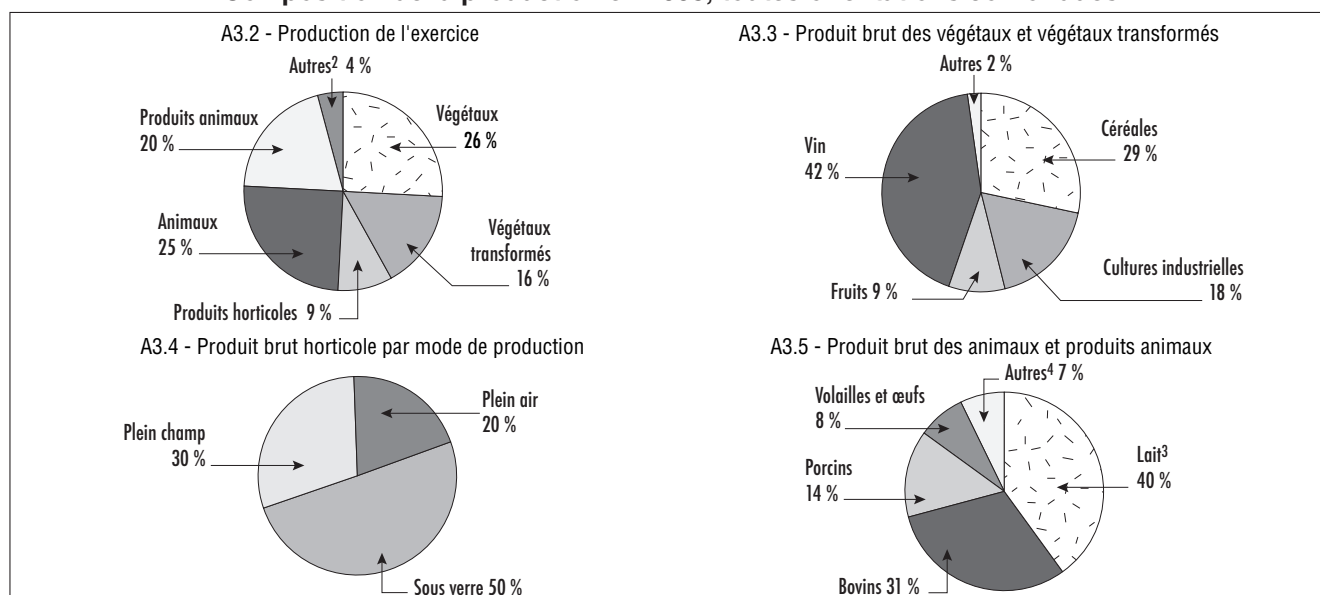
A3.1 - Composition de la production de l'exercice en 2005

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Orientation	Production de l'exercice		dont produits bruts élémentaires					Autres produits ²
	Valeur 2005	Évolution ¹ 05/04 %	Végétaux	Végétaux transformés (vins, ...)	Produits horticoles	Animaux	Produits animaux (lait, œufs...)	
Grandes cultures	113,6	- 4,9	83,2	1,3	12,2	8,4	3,6	4,9
Maraîchage, horticulture	230,3	+ 3,8	6,8	0,4	217,6	0,9	0,1	4,4
Vins d'appellation d'origine	203,6	- 3,7	30,4	165,0	0,3	0,7	0,7	6,5
Autre viticulture	96,8	- 11,4	5,4	83,8	0,4	0,1	0,0	7,1
Fruits	177,5	- 6,8	147,8	15,8	2,9	1,3	0,4	9,3
Bovins lait	111,3	- 2,2	4,7	0,2	0,1	23,2	79,1	4,0
Bovins élevage et viande	61,3	+ 2,0	1,2	0,2	0,1	55,8	0,6	3,5
Bovins lait, élevage et viande	129,5	- 2,2	9,4	0,2	0,2	51,1	63,6	5,0
Ovins, autres herbivores	66,7	- 1,7	1,2	0,1	0,1	30,7	30,1	4,5
Porcins, volailles	239,4	- 2,2	6,8	0,4	0,2	198,9	29,5	3,5
Polyculture, polyélevage	131,6	- 3,4	32,8	5,9	5,5	42,8	39,7	4,9
ENSEMBLE	126,8	- 3,2	33,5	20,8	10,8	31,2	25,6	4,8
Ensemble évol.1 05/04 %	- 3,2	///	- 9,0	- 6,0	+ 2,0	+ 2,7	- 1,6	- 2,6

Source : RICA

Les productions sous verre représentent désormais 50 % du produit brut horticole
Composition de la production en 2005, toutes orientations confondues



1. Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice du prix du PIB (voir annexe 2).

2. Autres produits : somme de la production immobilisée et des produits issus des travaux à façon, des ventes de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme, des activités annexes.

3. Lait et produits laitiers de vache.

4. Autres animaux et autres produits animaux.

Source : RICA

Surfaces, rendements, prix, produit brut... pour quelques produits

Dans le secteur végétal, le produit brut fléchit pour la plupart des produits en 2005 : pois protéagineux (- 29 %), blé tendre (- 12 %), orge (- 10 %), colza (- 9 %). Seul le tournesol (+ 6 %) voit son produit brut augmenter sensiblement. Ces évolutions sont elles-mêmes la résultante de phénomènes très variables, touchant aux surfaces, rendements et prix. Après les conditions défavorables de 2003, tous les rendements des produits végétaux avaient augmenté en 2004. En 2005, le rendement des céréales diminue de 7 %. En arboriculture fruitière, le rendement des pêches et des pommes de tables progresse respectivement de 15 % et 11 %. Comme l'année précédente, 2005 se révèle être une mauvaise année pour les prix de vente, en particulier pour les fruits.

Dans le secteur animal, le produit brut progresse sensiblement pour les bovins mâles de 1 à 2 ans (+ 16 %), il est relativement stable pour les vaches laitières (+ 1 %). Les prix de vente sont bien orientés. Le produit brut du lait continue de baisser, mais plus modérément que les années passées (- 2 %).

Pour chaque produit agricole, le produit brut se compose des ventes, des variations de stocks, et des autoconsommations (nettes des achats du même produit). Pour certains produits, le produit brut s'assimile en fait aux seules ventes, le reste étant marginal. Mais dans d'autres cas, comme en viticulture ou en élevage, les variations de stocks jouent également un rôle déterminant dans la composition du produit brut. L'évolution d'un produit brut s'explique alors par ces deux éléments : évolution des ventes, évolution des variations de stocks.

Toutes orientations confondues

A4.1 - Végétaux

Moyennes, toutes orientations confondues, toutes exploitations prises en compte

Produit	Surface (ha)		Rendement (q/ha)		Prix de vente (€/q)		Produit brut (millier €)	
	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹
Blé tendre	13,2	+ 1,5	71	- 8,0	9	- 11,0	8,1	- 12,0
Orge	4,5	+ 0,6	61	- 6,3	9	- 5,0	2,2	- 9,8
Mais grain	4,1	- 5,1	89	- 4,7	9	- 2,4	3,2	- 4,0
Pommes de terre	0,4	- 4,8	384	- 3,6	10	- 14,9	1,8	- 2,1
Betterave à sucre	0,9	- 1,8	844	+ 4,6	3	- 4,9	2,6	- 2,3
Pois protéagineux	0,9	- 15,3	42	- 10,9	11	- 12,0	0,4	- 28,5
Tournesol	1,5	+ 3,1	24	+ 4,4	21	- 2,3	0,8	+ 6,1
Colza	2,3	- 5,9	36	+ 3,0	19	- 10,8	1,6	- 8,8

Source : RICA

A4.2 - Animaux et produits animaux

Moyennes, toutes orientations confondues, toutes exploitations prises en compte

Produit	Ventes (tête)		Prix de vente ³		Ventes (millier €)		Variation de stock (millier €)		Produit brut (millier €)	
	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	Rappel 04 ²	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹
Bovins moins d'un an	14,6	+ 1,1	445	+ 1,3	6,5	+ 2,5	+ 0,3	+ 0,2	5,6	+ 0,1
Bovins mâles 1-2 ans	3,3	+ 5,4	1 154	+ 7,1	3,8	+ 12,9	+ 0,1	+ 0,1	3,5	+ 16,1
Vaches laitières	3,4	- 0,7	795	+ 8,2	2,7	+ 7,5	+ 0,1	+ 0,3	2,5	+ 1,0
Autres vaches	2,4	- 0,3	1 240	+ 7,9	2,9	+ 7,5	+ 0,2	+ 0,3	2,8	+ 4,6
Autres bovins	3,4	+ 0,9	1 110	+ 4,7	3,7	+ 5,7	+ 0,1	+ 0,1	3,0	+ 9,6

Produit	Prix de vente ³		Produit brut (millier €)	
	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹
Agneaux	73	- 5,1	1,4	- 0,7
Porcs à l'engrais	101	+ 2,8	7,3	+ 0,6
Poulets de chair	1	- 5,3	1,7	- 8,0
Lait de vache	31	- 4,7	22,1	- 1,8
Œufs de poule	47	- 0,8	0,6	- 11,7

1. Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice du prix du PIB (voir annexe 2).

2. Recalculée sur un échantillon constant.

3. €/tête, sauf lait de vache (€/hl) et œufs de poule (€/millier d'œufs).

Source : RICA

Surfaces, rendements, prix, produit brut... pour quelques produits

Sur quelques orientations

A4.3 - Végétaux et végétaux transformés

Moyennes, toutes exploitations de l'orientation prises en compte

Orientation	Produit	Surface (ha)		Rendement ²		Prix de vente ³		Produit brut (millier €)	
		Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹	Niveau 2005	% évol. 2005/2004 ¹
Exploitations de grandes cultures	Blé tendre	34,8	+ 0,5	73	- 8,4	9	- 11,6	23,8	- 12,4
	Orge	11,9	- 0,8	65	- 5,7	9	- 5,1	7,1	- 9,2
	Maïs grain	10,2	- 6,2	94	- 3,4	10	- 4,2	9,3	- 2,9
	Pommes de terre	1,7	- 2,5	386	- 4,3	11	- 15,0	7,3	- 0,4
	Betterave à sucre	3,6	- 2,1	848	+ 5,2	3	- 5,0	10,3	- 2,2
	Pois protéagineux	3,1	- 15,2	42	- 12,1	11	- 12,4	1,5	- 28,8
	Tournesol	4,8	+ 3,4	25	+ 4,7	21	- 3,4	2,5	+ 6,5
	Colza	7,7	- 7,1	36	+ 2,9	19	- 11,1	5,4	- 9,2
Exploitations fruitières	Pomme table	4,3	- 2,7	392	+ 11,1	35	- 18,4	59,3	- 10,2
	Poire table	0,9	+ 1,7	219	- 9,3	37	- 16,0	7,9	- 13,0
	Pêche	2,0	+ 2,2	219	+ 15,4	65	- 16,7	29,1	- 1,8
	Abricot	0,9	+ 0,9	115	- 0,1	78	- 0,6	8,3	+ 0,3

Orientation	Produit	Surface (ha)		Rendement ²		Variation de stock		Prix de vente ³		Ventes (millier €)		Produit brut (millier €)	
		Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹	Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹	(hl)	(millier €)	Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹	Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹	Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹
Exploitations vins d'appellation d'origine	Vigne d'appellation	12,7	+ 0,9	67	- 1,1	///	///	///	///	///	///	///	///
	Vin d'appellation	///	///	///	///	+ 11,4	+ 12,0	264	- 2,9	145,5	- 0,1	159,2	- 4,3
Exploitations autre viticulture	Autre vigne	14,5	+ 0,5	85	- 10,9	///	///	///	///	///	///	///	///
	Autre vin	///	///	///	///	+ 17,3	- 4,3	47	- 13,9	46,2	- 11,7	42,0	- 25,7
	Vigne eau-de-vie	4,5	+ 6,0	150	- 1,0	///	///	///	///	///	///	///	///
	Vin eau-de-vie	///	///	///	///	- 20,6	+ 0,3	47	+ 78,9	3,8	+ 2,9	4,2	- 28,5
	Eau-de-vie	///	///	///	///	+ 4,0	+ 4,2	799	- 4,0	20,1	+ 39,5	24,3	+ 24,7

Source : RICA

A4.4 - Animaux et produits animaux

Moyennes, toutes exploitations de l'orientation prises en compte

Orientation	Animal ou produit animal	Ventes (tête)		Prix de vente ⁴		Ventes (millier €)		Variation de stock (millier €)		Produit brut (millier €)	
		Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹	Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹	Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹	Niveau 2005	Rappel 2004 ⁵	Niveau 2005	% évol. 05/04 ¹
Élevages de bovins lait	Vaches laitières	12	+ 0,4	792	+ 8,3	9,1	+ 8,7	+ 0,7	+ 1,5	8,8	+ 0,4
	Lait	///	///	31	- 4,6	75,9	- 1,0	///	///	76,1	- 1,0
Élevages de bovins viande	Bovins moins d'un an	41	+ 1,1	644	+ 3,1	26,2	+ 4,2	+ 1,1	+ 1,1	24,6	+ 5,0
	Bovins mâles 1-2 ans	8	+ 1,7	1 211	+ 6,2	9,5	+ 8,0	- 0,1	- 0,0	9,1	+ 8,3
	Vaches nourrices	10	+ 0,4	1 243	+ 8,3	12,8	+ 8,7	+ 1,3	+ 1,7	12,9	+ 7,2
	Autres bovins ⁶	8	- 4,9	1 207	+ 5,2	9,2	+ 0,1	+ 1,2	+ 1,1	8,1	+ 4,6

1. Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice du prix du PIB (voir annexe 2).

2. En quintaux/hectare. Pour les vignes, rendement moyen en quintaux de raisin par hectare.

3. En euros/quintal, sauf pour vin et eau-de-vie (euros/quintal de raisin ou euros/hl).

4. €/tête, sauf lait (€/hl).

5. Recalculée sur un échantillon constant.

6. Vaches laitières exclues.

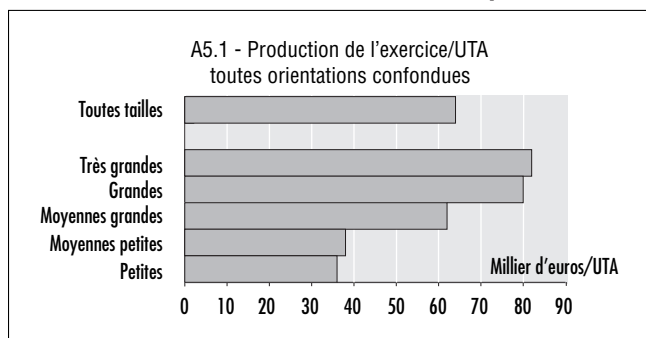
Source : RICA

Ratios et dispersion

La productivité du travail, mesurée par le ratio « production de l'exercice/UTA », augmente nettement avec la dimension économique : plus la structure est grande, plus l'heure de travail est productive. Cette tendance est

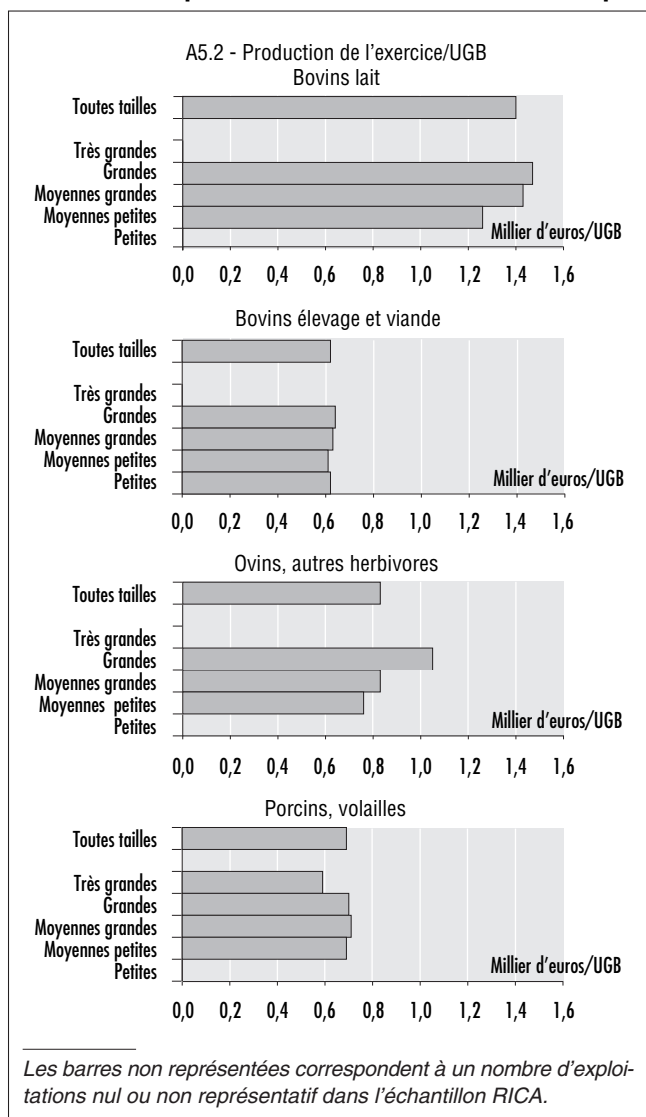
d'ailleurs vérifiée dans toutes les orientations. Le ratio « production de l'exercice / UGB » dans les orientations concernées (c'est-à-dire les élevages) n'est que faiblement lié à la dimension économique.

La productivité du travail augmente avec la dimension économique



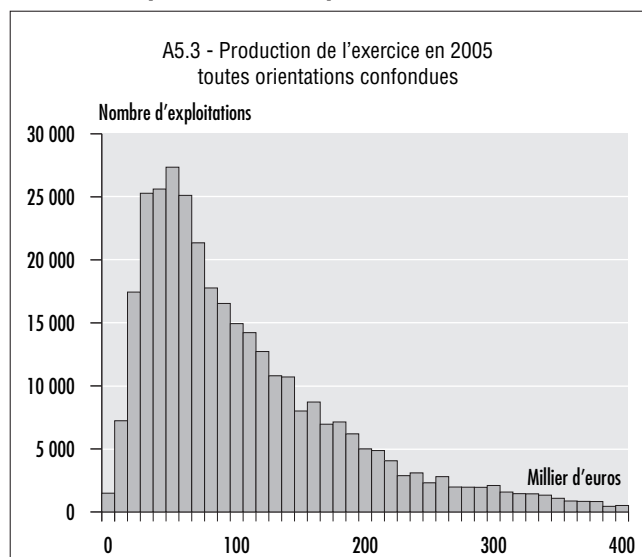
Source : RICA

Dans le secteur bovins viande, la productivité de l'UGB est peu liée à la dimension économique

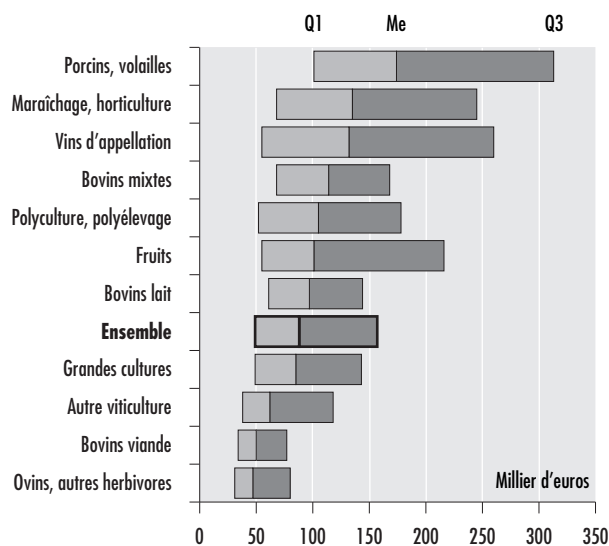


Source : RICA

La moitié des exploitations réalise une production supérieure à 87 100 €



A5.4 - Disparité de la production de l'exercice en 2005 selon les orientations



Lecture du graphique : un quart des exploitations de porcins, volailles a réalisé une production d'un montant total inférieur à 101 500 € (Q1), la moitié à 174 400 € (Me) et les trois quarts à 313 500 € (Q3). Les orientations animales tendent à être moins dispersées que les orientations végétales. Toutefois, l'orientation porcins, volailles sort de ce schéma. Elle se distingue par sa forte dispersion, et un niveau élevé. On remarque également le contraste entre vins d'appellation d'origine (forte dispersion et niveau assez élevé) et autre viticulture (dispersion plus resserrée et niveau plus faible).

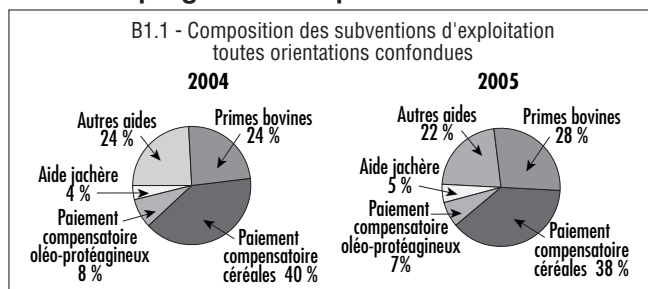
Source : RICA

Composition des subventions d'exploitation

En 2005, le montant moyen par exploitation en primes et subventions d'exploitation se monte à 27 400 euros, en diminution de 2 % en valeur réelle par rapport à 2004. Plus de la moitié de ces aides est consacrée au secteur végétal (14 700 euros) et plus particulièrement aux céréales et plantes industrielles (14 000 euros). Ces montants moyens sont en légère baisse par rapport à 2004. Au sein des primes aux céréales, seules les aides aux jachères progressent (+ 29 %) en raison de l'extension des surfaces gelées. Elles retrouvent ainsi leur niveau de 2003. La progression des aides au secteur animal se poursuit en 2005, avec en moyenne 8 500 euros par exploitation. Cette hausse est principalement due à la mise en place de la nouvelle prime aux pro-

duits laitiers versées pour la première fois en 2004 et qui, avec 1 700 euros en moyenne, double en 2005. Les aides aux bovins augmentent ainsi de 11 %. Les aides ne relevant ni du secteur végétal, ni du secteur animal diminuent de 17 %. Avec 1 700 euros en moyenne par exploitation, les aides agri-environnementales diminuent de 4 %. Elles incluent notamment la prime herbagère agri-environnementale (PHAE) qui s'élève à 600 euros. Si, au total, ces aides diverses ne représentent, sur l'ensemble des orientations, que 16 % du total des primes et subventions, leur part n'est toutefois pas négligeable pour certaines orientations (45 % pour les exploitations d'ovins et autres herbivores).

La part des primes bovines progresse de 4 points en 2005



Source : RICA

Primes PAC

La réforme de la PAC (politique agricole commune), initiée en 1992 avec les oléagineux, de pleine action en 1993, s'est caractérisée par les mesures suivantes : jachères obligatoires, réduction du soutien des prix des céréales et des oléo-protéagineux (COP), et instauration d'aides compensatrices à l'hectare (initialement fixées par tonne, ces aides ont été converties en aide à l'hectare sur la base de rendements forfaitaires départementalisés). Pour la viande bovine, même type de réforme : réduction progressive du prix d'intervention, et revalorisation des aides existantes (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes et prime spéciale aux bovins mâles). La réforme de 2000 a poursuivi ces orientations et complété le dispositif, en introduisant notamment une prime à l'abattage, puis une prime aux produits laitiers.

B1.2 - Détail des subventions d'exploitation en 2005

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

	Grandes cultures	Bovins lait	Bovins élevage et viande	Ovins autres herbivores	Toutes orientations	
					2005	Évolution ¹ 05/04 %
SECTEUR ANIMAL	2,4	9,7	24,8	12,1	8,5	+ 9
Bovins	2,2	9,4	24,3	4,0	7,7	+ 11
Prime aux bovins mâles	0,4	1,3	4,2	0,5	1,3	+ 2
Bœufs	0,1	0,5	0,2	0,1	0,2	- 5
Prime à la vache allaitante	0,9	0,3	13,5	2,3	2,7	- 4
Autres primes bovines	0,5	1,9	6,6	0,9	1,9	+ 1
Primes à l'abattage	0,3	1,5	2,0	0,3	1,0	- 3
Paiements à l'extensification	0,1	0,2	3,9	0,6	0,7	+ 8
Paiements supplémentaires par tête	0,1	0,2	0,6	0,1	0,2	+ 4
Prime aux produits laitiers et paiements supplémentaires ADL	0,3	5,8	ε	0,2	1,7	+ 96
Ovins et caprins (Prime à la brebis et à la chèvre)	0,1	ε	0,2	7,6	0,6	- 7
Autres aides secteur animal	0,1	0,3	0,3	0,4	0,2	- 14
SECTEUR VÉGÉTAL	35,8	8,2	3,0	3,3	14,7	- 3
Céréales et plantes industrielles	35,0	8,1	3,0	3,0	14,0	- 3
Aides aux jachères	3,9	0,7	0,1	0,2	1,5	+ 29
Paiement compensatoire aux céréales (y compris blé dur)	24,1	7,3	2,8	2,8	10,5	- 5
Paiement compensatoire aux oléagineux	4,7	0,1	ε	0,1	1,4	- 7
Paiement compensatoire aux protéagineux	1,8	ε	ε	ε	0,5	- 15
Autres aides plantes industrielles	0,5	ε	ε	ε	0,1	- 12
Vin	ε	ε	ε	ε	0,1	+ 54
Fruits et légumes	0,4	ε	ε	ε	0,3	+ 9
Autres aides secteur végétal	0,4	0,1	0,1	0,2	0,3	- 17
AUTRES	1,7	5,3	10,3	12,6	4,3	- 17
Handicap géographique	0,1	2,4	4,1	6,4	1,6	+ 3
Accident climatique	0,1	0,2	1,1	1,1	0,4	- 69
Aides agri-environnementales	0,9	2,1	4,4	3,8	1,7	- 4
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE)	ε	0,8	2,4	1,9	0,6	- ///
Autres aides	0,6	0,6	0,7	1,2	0,7	+ 9
TOTAL DES PRIMES ET SUBVENTIONS	39,9	23,2	38,1	27,9	27,4	- 2

1. Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice du prix du PIB (voir annexe 2).

Source : RICA

Répartition par orientation et par région

Le niveau moyen de subventions par exploitation, globalement stable¹ entre 1995 et 1999, a considérablement augmenté depuis 2000. Il se monte à 27 400 euros en 2005, en légère baisse par rapport à 2004. Les exploitations de grandes cultures sont les plus subventionnées, avec 39 900 euros en moyenne, suivies par les éleveurs de bovins mixtes avec 38 700 euros. En 2005, la plupart des orientations voient le montant moyen de leurs subventions diminuer, notamment les orientations végétales. La baisse est particulièrement sensible pour les viticulteurs sous appellation (- 25 %), les maraîchers, horticulteurs (- 13 %) et les arboriculteurs fruitiers (- 8 %). Le montant moyen des subventions

progresses en 2005 pour les éleveurs de bovins lait et les éleveurs de bovins mixtes. Les éleveurs laitiers bénéficient en effet comme en 2004 d'une prime aux produits laitiers, qui double pratiquement en 2005. Les viticulteurs hors appellation enregistrent également une légère hausse de leurs subventions (+ 1 %), toutefois le montant reste parmi les plus bas avec 6 000 euros en moyenne par exploitation. Le montant des aides diminue également dans les exploitations de grandes cultures et de bovins viande. D'une manière générale, l'ensemble des exploitations subit en 2005 la modulation de 3 %, qui touche notamment les primes aux terres arables et aux bovins.

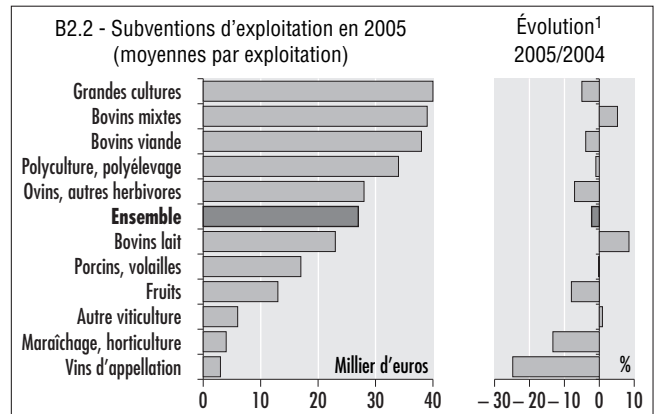
B2.1 - Subventions d'exploitation en 2005

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Orientation	2005	Évolution ¹ 05/04 %
Grandes cultures	39,9	- 5,0
Maraîchage, horticulture	3,8	- 13,3
Vins d'appellation	3,5	- 24,8
Autre viticulture	6,0	+ 0,9
Fruits	12,9	- 8,0
Bovins lait	23,2	+ 8,5
Bovins viande	38,1	- 3,9
Bovins mixtes	38,7	+ 5,2
Ovins, autres herbivores	27,9	- 7,1
Porcins, volailles	17,0	- 0,2
Polyculture, polyélevage	33,8	- 1,0
ENSEMBLE	27,4	- 2,2

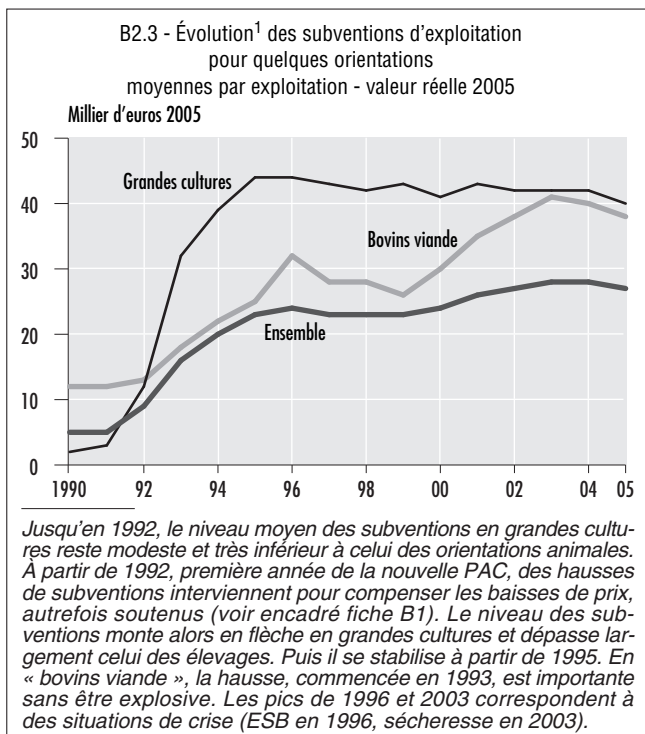
Source : RICA

39 900 euros de subventions en moyenne pour les grandes cultures

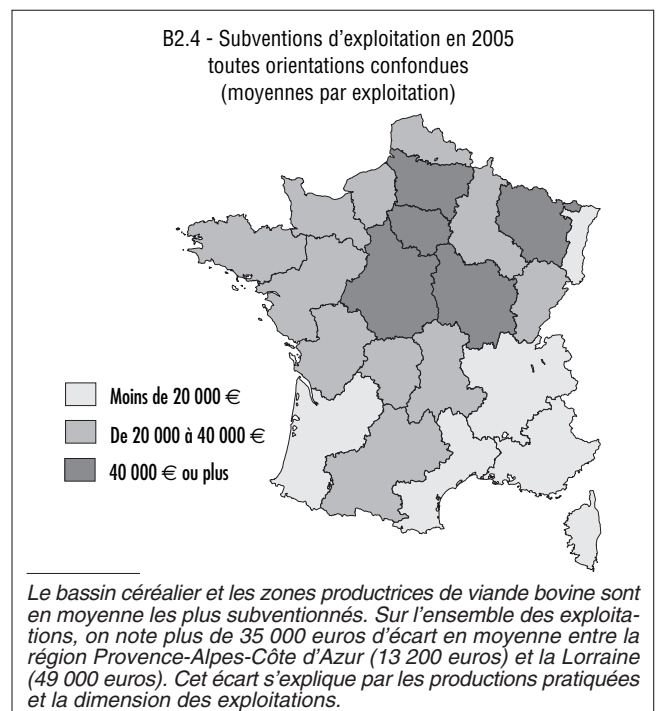


Source : RICA

Pour la 1^{re} fois depuis 2000, le montant des subventions recule légèrement



En Lorraine, le montant moyen des subventions atteint 49 000 euros



1. Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du PIB (voir annexe 2). Source : RICA

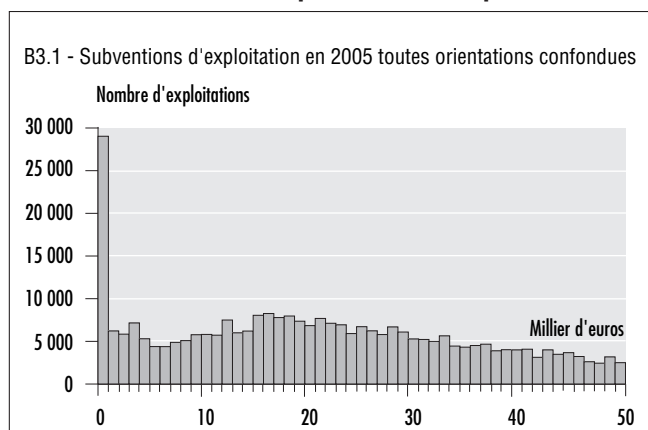
Les dispersions

Le montant moyen des subventions perçues ne résume qu'imparfaitement la situation des exploitations vis-à-vis de l'attribution des aides et autres primes. L'étude de la dispersion met ainsi en évidence d'importantes disparités. Toutes orientations confondues, près de 29 000 exploitations, soit 8 % du total, ne perçoivent aucune subvention. La situation n'est guère différente pour les quelque 6 200 exploitations qui bénéficient d'aides d'un montant inférieur à 1 000 euros. Au total, la proportion d'exploitations pour lesquelles les subventions sont nulles ou négligeables se monte à 10 %. À l'inverse, 14 % des exploitations les plus aidées, soit 48 300, perçoivent des aides d'un montant minimum de 50 000 euros.

Les disparités sont également fortes au sein des différentes orientations. Elles sont d'autant plus prononcées que les secteurs sont faiblement subventionnés. Ainsi, pour 59 % des exploitations spécialisées en viticulture d'appellation, les aides sont nulles ou faibles (moins de 1 000 euros). Une telle situation ne se rencontre qu'ex-

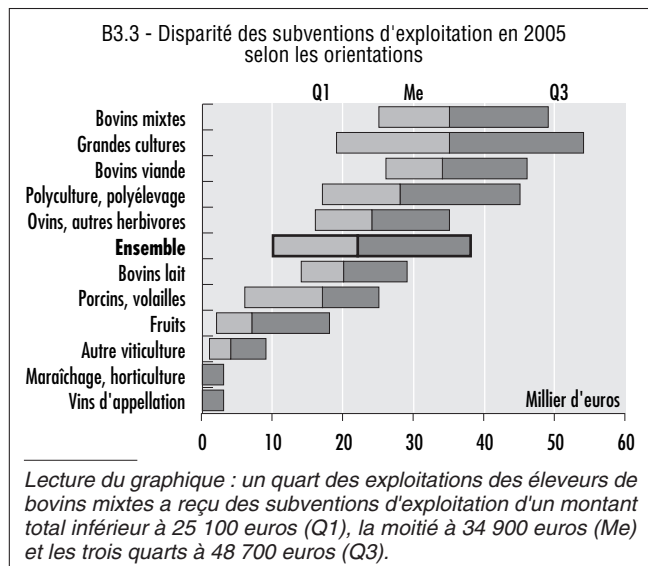
ceptionnellement dans les orientations de grandes cultures ou de bovins (lait, viande ou mixtes). En grandes cultures, 28 % des exploitations bénéficient de subventions d'au moins 50 000 euros, ce qui n'est le cas que de 1 % dans les orientations maraîchage, horticulture. Toutes orientations confondues, 20 % des exploitations se partagent 47 % du total des aides, tandis que les 53 % restants sont répartis sur 80 % des exploitations. Pour l'orientation grandes cultures, ces chiffres sont respectivement 42 % et 58 %. La répartition est un peu plus équilibrée dans le secteur des bovins lait (38 % et 62 %). La répartition des subventions est fortement corrélée à la dimension économique des exploitations : 41 % des exploitations de grande dimension reçoivent au moins 50 000 euros ; de tels montants ne se rencontrent jamais dans les petites exploitations. Toutefois, une proportion non négligeable de grandes exploitations ne perçoit aucune aide (12 %).

Aucune subvention pour 29 000 exploitations



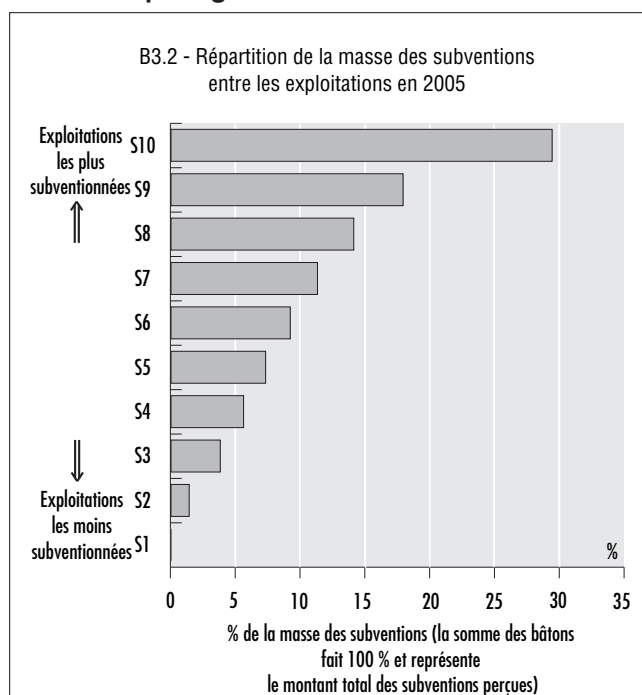
Source : RICA

Les trois quarts des maraîchers perçoivent moins de 3 000 euros



Source : RICA

20 % des exploitations professionnelles se partagent 47 % des subventions



Lecture du graphique : les exploitations sont classées par niveau de subvention croissant, puis regroupées en 10 catégories d'effectif égal : S1 est constitué par les 10 % d'exploitations ayant le niveau de subvention le plus faible, S2 par les 10 % suivant, etc., jusqu'à S10, constitué par les 10 % d'exploitations ayant le niveau de subvention le plus élevé. Le graphique se lit ainsi : 10 % des exploitations (les plus subventionnées, S10) ont reçu environ le tiers (29 % exactement) de la masse totale des subventions et 20 % des exploitations (S10 et S9) ont reçu 47 % de la masse totale des subventions. À l'opposé, 20 % des exploitations (les moins subventionnées, S1 et S2) ne reçoivent que 1 % de la masse totale des subventions. À noter qu'il s'agit ici des exploitations professionnelles, c'est-à-dire atteignant une certaine taille économique (cf. annexe méthodologique « champ de l'enquête »).

Source : RICA

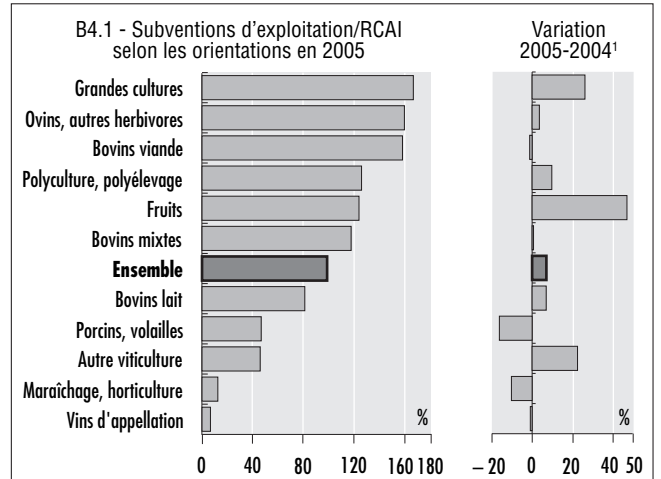
Ratios divers par orientation et par classe de dimension

Les subventions concourent largement à la formation du résultat dans bon nombre d'orientations. En 2005, ce sont les orientations grandes cultures et ovins, autres herbivores qui détiennent le ratio « subventions/RCAI » le plus élevé (respectivement 166 % et 159 %), en hausse par rapport à 2004. À l'inverse, il est extrêmement faible pour la viticulture d'appellation puisqu'il atteint seulement 7 %. Le ratio a progressé sensiblement dans les orientations végétales qui ont vu leur résultat courant chuter fortement en 2005 : fruits (+ 47 points), grandes cultures (+ 26 points) et viticulture ordinaire (+ 23 %). Il a également augmenté dans les orientations ovins, autres herbivores, bovins lait, bovins mixtes et polyculture, polyélevage, mais de façon moindre. À l'inverse, le ratio chute de 10 points en maraîchage, horticulture et de 16 points en hors-sol, grâce à l'amélioration du RCAI dans ces secteurs.

Les ratios de subventions peuvent en outre être ventillés selon la dimension économique. En règle générale, les plus grosses structures perçoivent davantage de subventions par unité de travail. Le fait est particulièrement net dans les orientations très concernées par la réforme de la PAC, telles que grandes cultures ou bovins viande, mais il touche toutes les orientations. Le ratio « subventions/MBS » tend quant à lui à décroître lorsque la dimension économique augmente. Les élevages

d'herbivores perçoivent plus de subventions par unité de taille économique que les grandes cultures, à dimension économique égale.

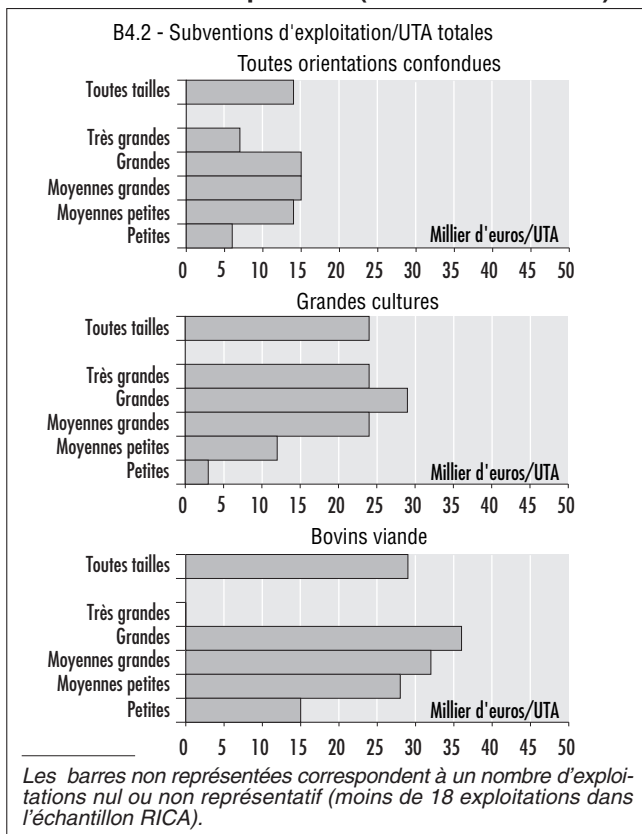
Dans cinq orientations, les subventions d'exploitation sont supérieures au RCAI



Lecture du graphique : l'évolution est mesurée en points, par différence entre les ratios des deux années. Ainsi dans l'orientation porcins, volailles, la baisse du ratio est de 16 points (le ratio est passé de 62 % en 2004 à 46 % en 2005).

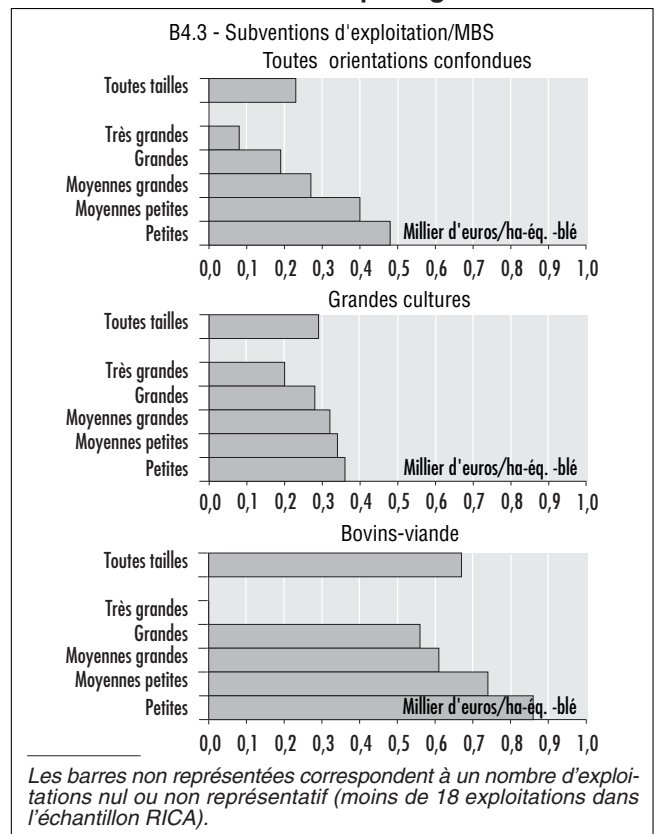
1. Les variations des ratios sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en points. Source : RICA

Les grosses structures tendent à toucher davantage de subventions par UTA (unité-travail/année)



Source : RICA

À taille équivalente, plus de subventions par unité de taille en bovins viande qu'en grandes cultures



Source : RICA